Protéger et progresser

Le monde est trop dur pour le laisser à la droite.

ASSEMBLEE NATIONALE

Ensemble,
continuons à nous battre pour une société plus juste et plus fraternelle.

Alliance des français pour le progrès



" Chacun de nous sait que la campagne des législatives sera difficile car les Français sont inquiets pour leur avenir et celui de leurs enfants. Les convictions et les valeurs qui sont les nôtres sont, je crois, seules sources d'espoir vrai.
C'est pourquoi, j'apporte mon total soutien à Patrick GERBER, adjoint au Maire de Metz et son suppléant René LEUCART.
Je souhaite vivement que les électrices et les électeurs de la 3e circonscription de la Moselle leurs accordent leur confiance ".

M. Rocard



Vous aussi, le 21 Mars, osez changer votre Député ! Créez dans la circonscription de Metz 3 les conditions d'un "big-bang" politique !

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 21 mars, vous serez amené à élire un député.

Je me présente à vos suffrages avec René LEUCART qui a accepté d'être mon suppléant.

Soutenue par Michel ROCARD, Bernard KOUCHNER et Jacques DELORS, ma candidature est sans ambiguité. Elle se veut " Démocrate " et " Républicaine ".

Adepte du " Parler vrai " comme Michel ROCARD, je voudrais évoquer en quelques lignes la candidature de Jean-Louis MASSON et de Nathalie GRIESBECK.

D'abord, il convient de rappeler que ni l'un, ni l'autre n'habite dans la circonscription. Tout au long de cette campagne électorale, ils ont parlé des problèmes de cette circonscription comme s'ils les connaissaient et les partageaient alors qu'ils ne les vivent pas.

Ensuite, il est bon de dire certaines vérités.

Jean-Louis Masson a souhaité, il y a six mois, abandonner son mandat de député, préférant choisir le confort du Sénat, et il disait à ce moment là, à qui voulait l'entendre, qu'il en avait assez de l'Assemblée Nationale ; mais les électeurs lui ont refusé l'entrée au Sénat. Est-il aujourd'hui sérieux de voter pour un candidat qui ne se plaît plus à l'Assemblée Nationale ?

Par ailleurs, s'agissant de Nathalie Griesbeck, la loi interdit le cumul des mandats. Avec ses deux mandats, Nathalie Griesbeck ne peut prétendre à un troisième mandat : c'est la loi ! ... Si vous votez pour elle, elle devra démissionner d'un mandat. Puisque la loi fixe des limites au cumul, est-il sérieux de voter pour une candidate qui devra se séparer de son mandat ?

Le 21 mars, votez pour la clarté !

Si vous préférez Le Pen,
ne votez pas pour moi.
Si vous préférez Poniatowski,
ne votez pas pour moi.
Si vous préférez Pasqua,
ne votez pas pour moi.

J'appartiens à cette génération qui préfère Kouchner, Rocard et Delors, car avec eux s'ouvre une nouvelle époque.

Entrons ensemble dans cette époque.

Seules les valeurs offrent une base solide à un vote. Mes valeurs sont tournées vers l'humanisme, la liberté, le partage, la solidarité et la justice.

Je suis le candidat de tout ce que le mouvement Ecologiste compte de tenants au réalisme, de tout ce que le mouvement centriste compte de fidèles d'une tradition sociale, de tout ce que les droits de l'homme comptent de militants actifs et généreux et de tout ce que la gauche compte de valeurs démocratiques et républicaines.

Je suis sûr que c'est là que nous nous retrouverons ensemble.

Patrick Gerber

Votez
Patrick GERBER et René LEUCART
Adjoint au Maire de Metz — *Adjoint au Maire de Metz*

imp. Michel - Hagondange